

Barème des prestations de services Sarl Patrick LE BERRE IMMOBILIER au 01/02/2024

transactions (honoraires à la charge de l'acquéreur)

prix de vente		taux maximum TTC	minimum TTC en euros
0	100 000	9%	7 000
100 001	150 000	8%	
150 001	200 000	7,5%	
200 001	250 000	7%	
250 001	300000	6,5%	
300 000	et plus	6%	

N.B : estimation gratuite

Locations à l'année

Honoraires TTC de visites, de constitution de dossier et de rédaction de bail	Honoraires TTC d'établissement d'Etat des Lieux
- 10 € TTC/m2 en zone tendue - 8 € TTC/m2 hors zone tendue A la charge du locataire et du propriétaire	- 3 € du m ² à la charge du locataire - 3 € du m ² à la charge du propriétaire

Locations saisonnières

honoraires à la charge du locataire	22 % ttc du loyer
honoraires à la charge du propriétaire	5 % ttc du loyer
frais de dossier à la charge du locataire :	25 euros ttc
Services divers et conciergerie	nous consulter

Fouesnant, le 01 février 2024.